



DECISION N° 82 - - - 7 SEP MBPE/DGD DU 15 MAI 2019

**PORTANT NOMINATION D'UN CHEF A LA DIVISION
INVESTIGATION DE L'INSPECTION GENERALE DES DOUANES**

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu** la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n° 63-163 du 11 avril 1963 portant institution d'une indemnité représentative de frais en faveur des fonctionnaires et agent occupants certains emplois tel que modifié par le décret n° 81-642 du 05 août 1981 ;
- Vu** le décret n° 93-607 du 02 juillet 1993 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n° 98-740 du 22 décembre 1998, fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'Etat ;
- Vu** le décret n° 2016-869 du 03 novembre 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu** le décret n° 2018-614 du 04 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018-617 du 10 juillet 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu** le décret n° 2018-618 du 10 juillet 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Considérant les nécessités du service ;

D E C I D E

Article 1 : Monsieur AMANI OKA BERTIN (230 921-X), Administrateur en Chef des Services Financiers de classe exceptionnelle, 3^{ème} échelon, est nommé Chef de la Division Investigation à l'Inspection Générale des Douanes.

Article 2 : La présente décision qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

DGD	01
DGA	02
IGD	01
DRH	01
DOSSIER	01
CHRONO	01
INTERESSE	01

Le Directeur Général

